## Pouvoir d'emprunt

• (1610)

Je pense que le ministre des Finances (M. Crosbie) connaît très bien notre souci au sujet des dépenses fiscales. Nous l'avons clairement indiqué au fil des mois et des années. Nous attendons le budget où on remédiera à cette lacune.

Nous attendons aussi de voir exposer les intentions économiques du gouvernement dans le budget. Quand le gouvernement présente un bill demandant le pouvoir d'emprunter des sommes d'argent supplémentaires importantes, je pense qu'il devrait le faire dans le cadre d'un budget et non avant un budget. Cela nous fournirait l'occasion de discuter de la situation économique en général.

Il v a un écart entre les bonnes intentions que le gouvernement a exprimées de temps à autre sur la liberté d'information et les réponses que nous obtenons à certaines de nos questions. Le ministre des Finances, par exemple, n'était pas prêt à s'engager à changer la pratique au sujet d'un bill du genre. Quand nous avons posé les questions au président du Conseil du Trésor (M. Stevens) l'autre jour au sujet de la vente de certaines sociétés de la Couronne dans le secteur privé, il ne nous a pas assurés de façon claire que le Parlement aurait le dernier mot à dire là-dessus. Il ne nous a pas dit non plus qu'il serait heureux de discuter de ses objectifs en comité avec n'importe quel député de façon que la question puisse être débattue. Il ne nous a pas donné l'occasion de convoquer des représentants de l'industrie à un comité plénier de la Chambre ou à un de ses comités. Le président du Conseil du Trésor ne nous a fourni aucune assurance à cet égard. Nous n'avons eu droit qu'à des réponses évasives, arrogantes, comme celles que nous obtenions du gouvernement libéral précédent.

On comprend bien que le président du Conseil du Trésor puisse être frustré. Il est finalement arrivé au pouvoir après tellement d'années, mais il nous dit maintenant: «Pourquoi vous attendez-vous à une attitude différente de celle des libéraux?» C'est en fait ce qu'il disait à la population canadienne jeudi: «Pourquoi vous attendre à quelque chose de mieux de nous?»

En tant que député du Nouveau parti démocratique, je ne puis que hocher la tête et me demander: «Pourquoi en effet?» Nous ne nous attendons pas vraiment à une attitude différente. Ce n'est que parce qu'ils nous ont dit que leur attitude allait être différente. Je dis aux députés du parti conservateur qui sont présents qu'ils pourraient agir comme ils le voulaient apparemment au sujet de l'autorité du Parlement dans des questions du genre, ce qu'ils sont loin de faire. Évidemment, la chose n'est pas facile. Cela exige un changement de gouvernement et un changement d'attitude de la part des fonctionnaires, mais nous voulons que les ministres nous donnent un peu plus de détails sur les objectifs qu'ils se sont assignés.

A l'étape de la deuxième lecture et de l'étude en comité, nous avons entendu deux ou trois autres suggestions, qui, à mon avis, méritent des éclaircissements. C'est ainsi, que pour la première fois, le comité a pu entendre un ministre des [M. Rac.]

Finances tenir un langage différent. Par exemple, il a affirmé que le parti conservateur n'avait pas de position définie vis-àvis la montée des taux d'intérêt; que le parti conservateur, parce qu'il avait hérité de cette situation, ne voulait pas endosser cette responsabilité. Il était intéressant de voir le ministre se payer de mots pour esquiver ses responsabilités; c'était naturel et habile de sa part. Oui, c'était très astucieux ce jeu oratoire.

Ensuite il est passé à autre chose. D'après lui, il est déjà arrivé qu'un déficit stimulateur, temporaire ou non, ait entraîné un déficit plus important et pour lui, un déficit stimulateur signifie un petit déficit. L'idée était très captivante. C'était une tentative pour se défaire de la meule qui pend à son cou depuis les élections. On ne peut qu'admirer les efforts que déploie le ministre pour se sortir des difficultés que lui ont créées ses collègues.

Cependant, notre parti est loin d'être disposé à laisser le ministre des Finances jouer sur les mots pour se décharger, lui et le gouvernement du Canada, de la responsabilité de la politique économique actuelle. Depuis la convocation des Chambres, nous avons assisté à un petit jeu intéressant de psychologie. D'une part l'opposition officielle n'a pas encore accepté son rôle de parti d'opposition. Psychologiquement, elle se considère encore au pouvoir. Elle ne peut s'habituer au fait que d'autres personnes soient ministres, assistent aux réunions du cabinet et assument la tâche de gouverner le pays. Après 16 ans de pouvoir, les membres du parti libéral ne peuvent secouer la suffisance qui les habite. On comprend alors qu'ils manifestent sous différentes formes des symptômes de manque.

C'est ainsi que le député de Windsor-Ouest par exemple, manifeste ces symptômes en se conduisant comme s'il n'était pas membre du parti libéral avant le 22 mai. Selon lui, le parti libéral s'est réincarné, pur et sans tâche, le 23 mai et le député n'aurait eu nullement connaissance de ce qui s'est passé avant.

- M. Breau: D'où sortez-vous?
- M. Rae: Mes origines sont bien connues.
- M. Breau: Où sont tous les principes de Max Saltsman?

Une voix: C'est un bébé éprouvette.

M. Rae: On ne le fera pas avaler aux Canadiens qui se souviennent d'avoir vu le député de Windsor-Ouest à la télévision, à l'époque où il était ministre de la Consommation et des Corporations. Ils s'en souviennent très bien également, à l'époque où il était ministre du Revenu national, et particulièrement quand il présidait le comité des finances, aux jours sombres de 1969-1970. Le député de Windsor-Ouest a une histoire. Il ne peut prétendre être arrivé dans cette enceinte le 23 mai et avoir inventé le parti libéral. Ce parti a d'ailleurs lui aussi son histoire et c'est lui qui nous a plongé dans la situation dont précisément nous tenons à nous sortir avec le nouveau gouvernement d'en face.